

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 14 octobre 2022
Délibération n°8

L'An deux mille vingt-deux le quatorze octobre à 20h30, le Conseil Municipal
convoqué le dix octobre s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : MOREAU Gaëlle - FISCHER Maryline - MOUGIN Rémi - GRANET Alice -
MOUTIER Gérard - KIRKYACHARIAN Luc - HERMITTE Jean-Pierre - SEMIOND Philippe -
BARONNAT Bernard - COQUILLAT Catherine - ALPHAND Thierry - ADISSON Frank - VIESSANT
Céline - JEANNE Virginie - CAIRE Maéva - CARRE-PIERRAT Amandine - MOSSO Véronique -
VERNET Laurent - ALDEBERT Gérard

Absents :

Procurations :

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

**OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE DE LA COMMUNE AU CENTRE NATIONAL
D'ACTION SOCIALE**

Madame le maire rappelle au conseil qu'en application des dispositions de la Loi n°2007-209
du 17 février 2009 relative à la fonction publique territoriale et à la suite des communes
historiques de Vallouise et Pelvoux, la commune de Vallouise-Pelvoux a adhéré au
Centre National d'Action Sociale par délibération du 3 août 2017.

Madame le Maire expose qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient
que le conseil désigne un(e) membre du conseil, afin de représenter la commune au sein
des instances du CNAS, et le CNAS au sein de la collectivité.

Madame le Maire invite les conseillers candidats à cette fonction à se faire connaître.

Est candidate pour représenter la commune au sein du collège des élus :

Nom	Qualité
Madame GRANET Alice	Adjointe au maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29 ;
Vu les statuts du Centre National d'Action Sociale ;

